Liberté-Egalité-Fraternité
Arrondissement de Thonon les Bains
MAIRIE D'ESSERT- ROMAND

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 23/11/2026

Présents : MUFFAT JF / GREVAT C/ TROMBERT R/ VALETTE JM/ COTTET PUINEL O/ DUVILLARD M/ BERTRAND CHINE Y/ TROMBERT P/ MAZUET A/ GIROD R/ GAYDON F/ PARISET E/ SAINT MARC F/
Excusé : CHANEY A – GREVAT K - Absents : - -
Date de convocation du Conseil Municipal 16/11/26
Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé MM DUVILLARD M, secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est émargée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 03/11/26 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance néant

PISTE FORESTIERE
Validation pour pose d'une barrière universelle tournante Procity avec clé Pompiers.
Les factures de l'entreprise DEPLACE sont validées.
La gestion forestière durable est en cours, Benjamin Richard, maitre d'œuvre, pour la piste forestière s'en occupe.

MARCHE DE NOEL
Autorisation donnée pour organiser le Marché de Noël au camping du Laydevant.
Le Cabinet Midroit vient faire un diagnostic électrique le 24/11/26
Un point a été fait avec la Gendarmerie de Montriond, stationnement des véhicules côté droit en venant de Morzine.

CAMPING
Travaux secs et terrassement.
Plusieurs devis ont été demandée à GAYDON Cédric, DAZZA, BARLET, LAVANCHY, BAUD R, BOINNARD.

Déplacement en sous terrain de la ligne aérienne haute tension du camping :
ENEDIS s'est déplacé sur le terrain.
ENEDIS installera un coffret afin de détourner le réseau aérien. En attente du devis des travaux.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE
Bon retour de la cérémonie avec le pot d'accueil.
Remerciements aux représentants des anciens combattants, parents, maitresses, enfants.

PONT DE LA LAPPIAZ
Le Maire informe que la passerelle va être rallongée de 4m suite à la demande des services du Département.

PONT DE LA CROTTAZ
Le Maire informe le conseil municipal du suivi du glissement de terrain du Pont de la Crottaz. La DDT a missionné le service RTM pour faire un état des lieux de l'évolution du glissement et orienter des pistes d'action. Le responsable RTM viendra sur le terrain le 30/11/26 entre 10h et 13h30.

Par ailleurs le SIAC a sollicité le 20/11/26, auprès du Préfet d'Annecy, l'organisation d'une réunion d'urgence sous son autorité, associant les services de la Préfecture et l'ensemble des acteurs concernés.

RESSOURCES PUBLIQUES ET STRATEGIE FINANCIERE DE L'ETAT
Les services de l'Etat demandent d'augmenter les taxes communales (TH et TF)
Réflexion du conseil municipal : » les augmentations demandées ne paraissent pas justifiées compte tenu de la restriction des aides de l'Etat, et de la non accessibilité au village (2 accès fermés sur 3) »

CONFORMITE LOI ZERO ARTIFICIALISATION NETTE – ZAN --
Le Maire informe d'une prescription n°7 du PLUIH prise par Haut Chablais Interco afin d'effectuer une mise en conformité avec la loi ZAN, émanant de la "Loi Climat et Résilience" (Article 6 de la Loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023, s'intégrant au 14° du IV de l'article 194 de la Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite "Loi Climat et Résilience").
Des études sont en cours afin d'évaluer les espaces consommés par les différentes communes de la Vallée d'Aulps.

Vu le Maire d'ESSERT ROMAND
MUFFAT JF

MAIRIE ESSERT-ROMAND (Haute-Savoie)